



Psychologue de l'Éducation nationale

Dans le cadre de la modernisation des métiers de l'Éducation nationale, les **conseillers d'orientation-psychologues** deviennent **Psychologues de l'Éducation nationale** (Psy EN, « spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ». Les psychologues de l'Éducation nationale exercent leur métier **dans le respect des principes déontologiques et éthiques de la profession réglementée de psychologue**.

Ils mobilisent leur expertise au service de la **prise en compte du développement psychologique, cognitif et social des adolescents** pour assurer leur parcours de réussite.

Dans le second degré, les Psy EN exercent dans :

- les centres d'information et d'orientation (CIO)
- les établissements scolaires qui relèvent du secteur du CIO.

Ils y reçoivent les adolescents et leur famille en entretien individuel et/ou en groupe.

Quelques exemples de situations dans lesquelles solliciter les Psy EN :

À son entrée en 6^{ème}, Jessy a été signalé très tôt au psychologue en raison de ses grandes difficultés. La liaison avec le psychologue du 1^{er} degré indique qu'une ULIS a été envisagée précédemment et refusée par la famille. Le dialogue avec la famille va être repris. Un travail d'adaptation pédagogique sera initié avec ses professeurs.

Les Psy EN :

- **évaluent** la nature et le degré des difficultés,
- apportent leur **expertise** aux différentes instances,
- contribuent à la mise en place d'un **accompagnement adapté**.

Les parents d'Anna ont pris RDV au CIO, ils sont démunis : leur fille joue beaucoup aux jeux en réseau, elle a du mal à se réveiller, elle ne travaille plus au collège. Le psychologue écoutera les parents, rencontrera Anna et travaillera avec l'ensemble de l'équipe sur cette situation lors d'un GPDS.

Dans le cadre de la **persévérance scolaire**, les Psy EN :

- contribuent aux **actions de prévention** par leur **analyse globale** des situations
- participent, en cas de rupture, à l'**accompagnement** du jeune dans la recherche de solutions.

Dans un collège, le psychologue analyse les vœux d'affectation post-3^{ème} formulés par les élèves. Il observe un manque de diversité dans le choix des spécialités professionnelles. Il proposera au chef d'établissement d'organiser un temps de réflexion sur le parcours Avenir avec l'équipe pour élaborer des actions permettant aux élèves d'élargir leurs choix.

Dans le cadre de l'élaboration du volet orientation du projet établissement, les Psy EN sont sollicités :

- afin d'**analyser** les problématiques
- de **participer à la mise en œuvre** d'actions adaptées.

Les Psy EN accompagnent les élèves et leur famille dans **l'élaboration d'un projet scolaire et professionnel**, notamment dans le cadre du **conseil en orientation**.

Jennyfer, élève de 1^{ère} S rencontre la psychologue à l'issue du conseil de classe du 3^{ème} trimestre, lors duquel une poursuite d'études en CPGE lui a été conseillée. Jennyfer pense que c'est inaccessible et très loin du projet que sa famille a pour elle. Après plusieurs entretiens, elle va lever ses blocages. Un travail d'exploration de ses intérêts lui permettra de choisir une CPGE économique.

Par leur approche systémique, les Psy EN :

- prennent part à l'instauration d'un **climat scolaire serein**,
- contribuent à favoriser une **approche bienveillante** de l'École
- peuvent intervenir dans certaines situations (harcèlement, discriminations, violences, gestion de crise).

Face au débordement dans une classe de 2^{nde}, la proviseure demande au psychologue d'intervenir dans cette classe. Dans un premier temps ce dernier propose de réunir l'ensemble de l'équipe éducative de la classe pour faire émerger une première analyse de la situation qui débouchera sur une réflexion élargie à l'ensemble de l'établissement.

Les Psy EN élaborent et construisent des modalités de **suivi psychologique** adaptées.

Un professeur de Maxime (scolarisé en 5^{ème}) fait part de son inquiétude au psychologue à son sujet. Il semble triste et renfermé. Le psychologue rencontrera Maxime à plusieurs reprises. Cet espace de parole lui permettra d'évoluer positivement. Si besoin est, le psychologue proposera un accompagnement extérieur.

Les Services d'Information et d'Orientation du 93

	adresse	CP	commune	contact
AUBERVILLIERS	80 rue Henri Barbusse	93300	AUBERVILLIERS	01.48.33.46.07 cio.aubervilliers@ac-creteil.fr
AULNAY-SOUS-BOIS	14 rue du commandant Brasseur	93600	AULNAY-SOUS-BOIS	01.48.19.24.50 cio.aulnay@ac-creteil.fr
BOBIGNY tribunal (CIO spécialisé près le Tribunal pour enfants)	DSDEN Seine Saint Denis 8 rue Claude Bernard	93008	BOBIGNY	01.43.93.73.11 cio.bobigny-tribunal@ac-creteil.fr
BONDY	17 rue Auguste Polissard	93140	BONDY	01.48.47.28.85 cio.bondy@ac-creteil.fr
CLICHY	1 bis boulevard Gagarine	93390	CLICHY-SOUS-BOIS	01.43.81.34.72 cio.clichy.le-raincy@ac-creteil.fr
DRANCY	21 rue de la Haute Borne BP 51	93701	DRANCY	01.48.95.21.21 cio.drancy@ac-creteil.fr
EPINAY-SUR-SEINE	7 bis avenue de la République	93800	EPINAY-SUR-SEINE	01.42.35.40.82 cio.epinay@ac-creteil.fr
GAGNY	68 rue du chemin de fer	93220	GAGNY	01.43.81.38.85 cio.gagny@ac-creteil.fr
LE BLANC-MESNIL	50 avenue de la Division Leclerc	93150	LE BLANC-MESNIL	01.48.67.02.98 cio.le-blanc-mesnil@ac-creteil.fr
MONTREUIL	21 avenue Walwein	93100	MONTREUIL	01.48.57.45.86 cio.montreuil@ac-creteil.fr
NOISY LE GRAND	134 la Piazza Mont d'Est	93160	NOISY-LE-GRAND	01.43.03.32.30 cio.noisy-le-grand@ac-creteil.fr
NOISY LE SEC	16 rue des Carrouges	93130	NOISY-LE-SEC	01.48.49.85.86 cio.noisy-le-sec@ac-creteil.fr
PANTIN	41 rue Delizy	93500	PANTIN	01.48.44.49.71 cio.pantin@ac-creteil.fr
SAINT-DENIS	2-4 allée de Seine	93200	SAINT-DENIS	01.48.22.28.28 cio.st-denis@ac-creteil.fr
STAINS	30 rue de Saalfeld	93240	STAINS	01.48.26.34.70 cio.stains@ac-creteil.fr
TREMBLAY-EN-FRANCE	38 rue Pierre de Ronsard BP 73	93290	TREMBLAY-EN-FRANCE	01.48.60.48.12 cio.tremblay@ac-creteil.fr

Textes de référence

Être psychologue de l'Éducation nationale

<http://www.education.gouv.fr/cid104165/etre-psychologue-de-l-education-nationale.html>

Référentiel de connaissances et de compétences

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=115971

Missions

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=115951